



CGT POLE EMPLOI PACA

libres, responsables, syndiqués !

Simplification 2020 Flash n°2 :

Fin de la « bi-compétence » : des milliers d'agents abusés !

Dans son plan de simplification la DG écrit: « **Les conseillers bi-compétents ont ainsi vocation à se recentrer sur une activité principale**, en priorité l'activité d'accompagnement des demandeurs d'emploi ».

L'automatisation des traitements devant se généraliser à tous les dossiers et pièces liés à la gestion des droits, et les conseillers GDD ayant en charge le suivi d'un portefeuille de demandeurs d'emploi, les conseillers bi-compétents n'ont plus de raison d'être selon la DG. D'autre part il faut rappeler que **la double compétence était l'une des principales raisons de la création de Pôle emploi**, avec comme élément central le « conseiller unique qui indemnise et qui conseille ». **Pôle emploi n'aurait donc ainsi plus de raison d'être si l'on suit ce raisonnement.**

Même si la CGT s'est toujours déclarée favorable à la séparation des missions de conseil et d'indemnisation, nous ne pouvons pas nous réjouir d'une **décision qui méprise totalement l'investissement et les efforts consentis par des milliers d'agents**, très souvent sur les conseils de leur hiérarchie directe, quelquefois accompagnés de promesses, voire de pressions.

Certains de ces agents ont même souvent renoncé à intégrer les équipes entreprises, pour pouvoir continuer à développer leurs compétences sur le champ de l'indemnisation. Aujourd'hui, sans aucune autre forme d'explication l'établissement les oblige à renoncer une deuxième fois à une partie de leur métier.

C'est aussi un immense gâchis quand on pense aux milliers d'heures de tutorat et de formations engagées !

La CGT sera aux côtés de tous les agents lésés par cette décision !

CGT POLE EMPLOI PACA

73 Avenue William Booth

13012 Marseille

Tél : 04-91-43-43-16

Syndicat.cgt-paca@pole-emploi.fr